

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

PENSONS AUX NÔTRES.—

ROME : réception des catholiques hollandais et belges par Léon XIII ; les couvents supprimés ; concordat avec le Monténégro ; protestation du Souverain-Pontife. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques ; la fête de la Toussaint à Montréal ; pèlerinage de la congrégation de Nazareth au cimetière ; la fête de la



SOMMAIRE

Toussaint à Québec ; changements ecclésiastiques dans le diocèse de Rimouski.—LA VOCATION SACERDOTALE.—LE DEVOIR DU CLERGÉ DANS LA QUESTION SOCIALE. LETTRE DES ÉVÊQUES D'ALGÉRIE.—L'AUMÔNERIE MILITAIRE EN ALLEMAGNE.—VISITE DU ROI D'ANNAM AU SÉMINAIRE D'AN-NINH.—HISTOIRE D'UN PREMIER COMMUNIANTE GUILLOTINÉ.—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 8	NOV.	—Saint-Charles de Joliette.
MERCREDI, 10	“	—Saint-Martin.
VENDREDI, 12	“	—Saint-Placide.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 7	NOV.	—Vingt-unième dimanche après la pent. Du Dimanche, semid, ornements blancs.
Lundi, 8	“	—Oct. de la Toussaint, d., orn blancs.
Mardi, 9	“	—Déd. de la Bas. du Sauv., d., orn blancs.
Mercredi, 10	“	—S. André <i>Avellin</i> , C., doub., orn blancs.
Jepdi, 11	“	—S. Martin, E. C., doub., orn blancs.
Vendredi, 12	“	—S. Martin, P. M., semid, orn rouges.
Samedi, 13	“	—S. Stanislas de <i>Kost.</i> , C. d., orn blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 7, confirmation avant la messe de 7 $\frac{1}{2}$ heures, Mercredi 10, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs défunts de l'archevêché.

SAINTE-JOSEPH.—Dimanche 7, ordination à la grand'messe.

SAINTE-VINCENT-DE-PAUL.—Dimanche 7, à 2 heures, bénédiction de cloches.

MISÉRICORDE.—Samedi 13, profession religieuse.

VISITE PASTORALE.

Lundi 8, à Sainte-Daric.

Dimanche.—Solemnité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Malachie à Ormstown, Saint-Hubert et Saint-Charles à Montréal, Lachenaie et Joliette.

PENSONS AUX NÔTRES.

L'homme doit mourir ; c'est le décret de Dieu. Après la mort, le jugement et après le jugement, le Purgatoire, le Ciel ou l'Enfer. Telle est la doctrine catholique.

Le Ciel est le séjour où Dieu découvre à ses élus ses infinies perfections et les rend participants de son propre honneur.

Le Purgatoire est le lieu où les âmes des justes achèvent de se purifier, avant d'être admises dans la possession de Dieu, car rien de souillé ne doit entrer dans le royaume du Ciel. Il ne doit durer qu'un temps.

L'Enfer est le tombeau où la justice divine enseveli, pour l'éternité la race des réprouvés. La porte en est éternellement murée. Ceux qui y tombent n'en sortent plus : O vous, qui êtes entrés dans ce lieu, a dit un poète, déposez tout espoir. Tous ceux qui quittent la vie, sans avoir quitté le péché mortel, deviennent sa proie, car ils sont éternellement morts.

Laissons l'Enfer, où il nous est impossible d'envoyer du secours à ceux qu'il dévore sans les détruire ; il n'y a plus de communication entre les vivants et ces morts. Souvenons-nous cependant de l'Enfer, pour méditer ses horreurs, bien que cela tourmente. On serait, en effet, cruel envers soi-même, si, dans la maladie, on ne s'appliquait pas le remède qui doit guérir. Songeons donc à l'Enfer, non pour en retirer ceux qui s'y trouvent, ce qui est impossible, mais pour en fermer la porte à nos pauvres âmes qui risquent d'y tomber.

Au contraire, pensons au Ciel et au Purgatoire, pour penser en même temps aux nôtres qui jouissent au Ciel ou qui souffrent au Purgatoire, car avec eux nous demeurons unis. La mort, qui a séparé les corps, n'a pas séparé les âmes ; et, malgré elle, nous continuons de vivre ensemble dans une sainte communion de pensées, de souvenirs, de prières et de secours. Au Ciel, on prie pour nous ; au Purgatoire, on nous prie ; et nous, du sein de cette vallée de larmes à travers laquelle nous voyageons encore, nous tendons une main à nos amis du Ciel, pour leur demander secours, et nous abaïssons l'autre vers nos amis du Purgatoire, pour leur porter nos suffrages. Dogme bien touchant et surtout bien consolant que celui de la *Communio des saints*. Veuves affligées, pauvres orphelins, et vous tous, dans le cœur desquels la séparation a porté de cruelles douleurs, consolez-vous ! ils ne sont pas morts ceux que vous pleurez ; ils sont vivants, car ils sont immortels. Parlez-leur, ils vous entendent ; demandez-leur, ils vous donnent ; donnez-leur, ils reçoivent.

Pensons donc aux nôtres, dont la Toussaint vient nous apporter le précieux souvenir. Pensons aux nôtres qui sont au Ciel.

“ Je vis, dit l'apôtre saint Jean, une foule innombrable composée d'hommes de toute nation et de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Et personne ne pouvait les compter. ” Or, par-

mi ces milliers et millions de noms que le saint Apôtre vit écrits dans le livre de vie, il y a, sans aucun doute, le nom de plusieurs des nôtres : c'est le nom d'une sainte mère qui a passé sa vie dans le travail, les veilles et la prière ; c'est le nom d'un bon époux, d'une épouse pieuse, qui se sont sanctifiés au sein du foyer commun par l'accomplissement de leurs devoirs chrétiens et des devoirs de leur charge ; c'est le nom d'une jeune vierge, qui a combattu l'orgueil par l'humilité, la volupté par la mortification, la cupidité par le mépris des richesses ; c'est le nom d'un petit enfant que le Ciel avait envoyé et que le Ciel a repris pour l'associer à ses anges ; c'est, dans les temps passés, le nom des aïeux qui furent forts dans la foi et qui marchèrent sans tache dans la voie du bien. Les uns et les autres ont quitté la vie, après l'avoir bien remplie et en avoir lavé les souillures ; ils sont morts près du prêtre et ils sont partis avec Dieu.

Aujourd'hui, le Purgatoire a complété leur purification, et les voilà dans le sein de Dieu. Ils sont puissants, ils sont bons, ils sont nôtres. C'est donc à eux que nous devons surtout adresser nos prières. Ils connaissent nos besoins, ils s'intéressent à nos âmes, ils nous aiment toujours. Pensons donc aux nôtres, qui sont au Ciel, et prions avec foi, plus encore avec confiance, les saints de nos familles.

Pensons aussi aux nôtres qui souffrent et gémissent dans les flammes du Purgatoire. Nous pouvons les soulager et les délivrer, car l'Eglise nous l'apprend. Si nous le pouvons, nous le devons par reconnaissance, par justice et par charité : par reconnaissance, car ils ont été nos bienfaiteurs ; par justice, car c'est un devoir pour nous ; par charité, car ils ne sont pas seulement nos frères, ils sont encore nos amis, nos parents, nos sœurs, notre père, notre mère.

Hélas ! lorsque ces âmes ont quitté la vie, que de recommandations ne nous ont-elles pas faites ?... Vous ne m'oublierez pas ! Vous prierez Dieu pour moi ! Vous paierez les quelques dettes que je laisse ! Vous ferez offrir pour mon repos éternel le saint sacrifice de l'autel ! Vous donnerez en mon nom une aumône aux pauvres ! Et nous, alors, nous avons tout promis ; et nous, depuis, nous avons tout oublié. La main de l'ingratitude a fermé notre cœur, en même temps que la main du fcssoyeur fermait la tombe de celui que nous pleurons. Ah ! pensons aux âmes des nôtres qui sont en Purgatoire, car elles souffrent. Elles souffrent les impressions miraculeuses mais véritables d'un feu qui les dévore. Elles souffrent d'être séparées de Dieu. Unies à lui par la grâce, elles se portent vers lui de toute la violence de leur amour ; mais séparées de Lui par le péché dont elles expient la peine, elles se voient repoussées par la sévérité de sa justice. Dieu leur sourit et les repousse : *Cruciat et amat*. Pauvres âmes ! Quel tourment !

Pensons donc à nos morts qui pleurent dans le feu, éloignés du Seigneur : par nos prières, par nos aumônes, par nos sacrifices,

brisons leurs fers, ouvrons-leur les portes éternelles de la sainte patrie. Quelle joie ! quelle ivresse pour eux, lorsque l'heure de la délivrance a sonné !

Pendant les jours de la terreur, un pauvre prêtre de la Vendée avait fait partie des célèbres noyades de Carrier. Echappé par miracle à la mort, il avait dû émigrer, pour sauver ses jours. Quand la paix fut rendue à l'Eglise et à la France, il s'empressa de rentrer dans sa chère paroisse. Ce jour-là, le village s'était mis en fête, tous les paroissiens étaient venus au-devant de leur pasteur et de leur père ; les cloches sonnaient joyeusement dans le vieux clocher, et l'église s'était parée comme au jour des grandes solennités. Le vieillard s'avancait souriant au milieu de ses enfants ; mais quand les portes du saint lieu s'ouvrirent devant lui, quand il revit cet autel, qui avait réjoui si longtemps les jours de sa jeunesse, son cœur se brisa dans sa poitrine trop faible pour supporter une telle joie ; il entonna d'une voix tremblant. d'émotion le *Te Deum laudamus*. Mais ce fut le *Nunc dimittis* de sa vie sacerdotale ; il tomba mourant, au pied même de l'autel : l'exilé n'avait pas eu la force de supporter les joies du retour !...

Si telles sont les joies du retour de l'exil dans la patrie terrestre, que sont donc les joies de l'entrée du Ciel, la vraie patrie de nos âmes ! Pour les décrire il faudrait les avoir éprouvées soi-même. Pauvres exilés le long des fleuves de Babylone, comment pourrions nous redire le cantique de Sion sur la terre étrangère ? *Quomodo cantabimus canticum Sion, in terra aliena ?*

Mais si nous ne pouvons pas redire sur la terre le cantique de Sion, espérons que nous le redirons un jour au Ciel, car la miséricorde divine est pleine de pardons. En attendant, vivons de cette espérance, et, pour la réaliser, vivons saintement. Faisons plus : prions pour les morts, car ce que nous ferons pour eux, en ce monde, nous sera rendu dans l'autre ; prions aussi les saints, car ils sont puissants et bons. Pensons donc aux nôtres, qui ne sont plus, et, par là même, nous servirons les intérêts de notre tant pauvre mais tant chère âme, dont nous préparerons les joies éternelles.

ROME

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a reçu, en audience, dans la salle du trône, une députation de catholiques hollandais et belges venus à Rome pour lui présenter leurs hommages. Dans son allocution, le Souverain-Pontife leur a dit :

« Vous avez senti, très chers fils, le besoin de venir retremper vos âmes dans cette antique ville de Rome, prédestinée à être le siège du successeur de saint Pierre, le centre et le foyer de la civilisation chrétienne. Dans les nombreux sanctuaires que vous y visiterez, vous recevrez d'abondantes grâces de lumière et de force qui vous aideront à combattre avec succès les ennemis de la

foi. Les monuments profanes et religieux que vous y rencontrerez à chaque pas, vous diront à quel prix les premiers chrétiens ont remporté tant de victoires ; et leur souvenir vous stimulera à marcher toujours sur leurs traces. Aujourd'hui particulièrement il est opportun de nous rappeler ce souvenir. L'Eglise, vous le savez bien, est de nos jours en butte à la haine et à la persécution des ennemis du nom chrétien ; et c'est à Rome même qu'on lui livre les combats les plus acharnés.

“ Espérons, chers fils, et charmés toujours sur l'aide du Ciel dans ces luttes suprêmes. Mais que l'exemple des premiers chrétiens nous enseigne à combattre et à remporter la victoire par les mêmes armes qu'eux. Unis de cœur et d'âme en esprit de prière, nous aurons nous-mêmes, dans l'action, le courage, la force et la vertu chrétienne. Aussi avons-Nous fait appel au monde catholique pour l'inviter à s'unir à Nous dans la ferveur de la prière, et avons-Nous tout spécialement engagé les fidèles à recourir à la Mère de Dieu par le pieux exercice du Saint Rosaire. Les secours inespérés et les triomphes que l'Eglise a obtenus de la sainte Vierge par le moyen de cette prière, ouvrent Notre cœur à la confiance la plus vive, et ces mêmes triomphes sont pour Nous le gage certain de ceux que Nous en attendons encore. ”

Destruction d'églises.—Deux églises, *Santa-Maria in Postelora* et *Santa-Elizabetta*, sont encore condamnées à disparaître, et ne sont pas les dernières. D'après la *Riforma* “ le précieux sol romain ne tardera pas à être débarrassé d'un bon nombre de ces monuments d'une superstition hostile et non vaincue ”. Les marbres, tableaux et objets d'art seront portés au musée archéologique du Mont-Cœlius ; le terrain sera vendu aux spéculateurs qui font de scandaleuses fortunes.

Les couvents supprimés.—Un décret ministériel “ rappelle en vigueur ” le décret royal du 14 février 1880 concernant les personnes “ abusivement ” admises à la prise de voile et à la vie commune dans les monastères “ supprimés ”, cù les anciennes religieuses sont condamnées, comme on le sait, à voir leurs congrégations respectives respectivement d'extinction. Le décret dont nous parlons a été appliqué aussitôt aux monastères Sainte-Lucie et Saint-Fabien, à Rieti, d'où les anciennes et les nouvelles religieuses ont été immédiatement expulsées, celles-ci pour être renvoyées dans leurs familles, celles-là pour être “ concentrées ” dans un autre monastère, comme coupables de complicité ” dans l'admission des novices.

Concordat avec le Monténégro.— Le cardinal Jacobini, agissant comme secrétaire d'Etat de Léon XIII, et M. Sundecich, représentant du prince de Monténégro, ont échangé, le 7 octobre, les ratifications du Concordat conclu entre le Souverain-Pontife et la Principauté,

Une protestation du Souverain-Pontife.—Le Pape a adressé à tous les Nonces une circulaire dont ils doivent donner connaissance aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Léon XIII y expose les dangers que fait courir au chef de l'Église l'agitation anti-cléricale à Rome et en Italie.

Un journal, le *Vaterland*, de Lucerne, écrit à ce sujet :

“ Le Pape a envoyé une note aux Nonces, leur ordonnant d'attirer l'attention du gouvernement sur l'agitation suscitée actuellement en Italie contre l'Église. De bonne source, on assure que le document est bref et énergique ; on y signale la guerre actuelle contre la papauté et l'Église comme montrant une fois de plus que la situation du Pape est très précaire et intenable.

“ On assure encore que le Pape s'occupera de cette question soit dans une lettre encyclique, soit dans une allocution. ”

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 26 octobre 1886 ont été nommés :

M. P. E. Lussier, curé de Saint-Clément de Beauharnois ; M. J. Dequoy, curé de Contrecoeur.

M. A. Viau, vicaire à Laprairie.

La fête de la Toussaint a été célébrée dans toutes nos églises avec la plus grande solennité en présence d'une multitude de fidèles. Aux offices du matin et du soir les diverses églises ont été remplies par notre population toujours si empressée à prier et à appeler sur elle la protection de Dieu.

A la cathédrale Mgr l'Archevêque portant le *pallium* a officié pontificalement à la grand'messe et aux vêpres.

A Notre-Dame, où M. Marcoux, vice-recteur de l'Université Laval, officiait, les prêtres du Séminaire ont fait la quête pour les pauvres.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a également officié pontificalement le jour des morts à la cathédrale. Dans cette église, ainsi que dans les autres, les offices de ce jour ont été suivis par un grand concours de fidèles.

Le matin les jeunes gens de la congrégation de Nazareth, au nombre d'environ 300, conduits par leur directeur, M. l'abbé Hannon SS., ont fait un pèlerinage au cimetière.

A ces jeunes gens s'étaient joints un grand nombre de fidèles qui firent avec eux les exercices du chemin de la Croix.

Le mois du Saint Rosaire, dit les pieux exercices avaient attiré, tout le mois dernier, la foule, a été solennellement clôturé dans toutes les églises. Il y a eu bénédiction de cierges, de chapelets et procession, et salut solennel du Très Saint-Sacrement,

On lit dans le *Journal de Québec* :

A la basilique, Son Eminence le cardinal Taschereau a officié pontificalement à tous les offices de la journée, assisté de M. Méthot, recteur de l'Université-Laval, comme archiprêtre ; MM. Marois, de l'archevêché, et G. Lemieux, du Séminaire, remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre d'office.

M. Gagnon, de l'archevêché, agissait comme maître des cérémonies.

Le sermon a été prêché par M. le grand-vicaire Hamel.

Après avoir célébré la fête de tous les saints l'Eglise invite ses enfants à prier pour les morts.

Aussi après les offices du jour, dans l'après-midi et jusqu'à 7 heures du soir, les cloches de la ville n'ont cessé de sonner des glas funèbres pour rappeler aux vivants le souvenir des morts.

Hier, dans l'après-midi, nos cimetières ont été visités par un grand nombre de personnes qui allaient s'agenouiller sur les tombes et prier pour les parents et les amis que la mort a enlevés à leur affection. Ce spectacle était très touchant.

Le *Messager de Sainte-Anne* annonce que Mgr Langevin est arrivé à Rome le 16 octobre.

Les changements suivants ont eu lieu dans le diocèse de Rimouski :

MM. Jules Amiot, de la cure de saint François-Xavier à la nouvelle cure de saint Valérien ; Ladger Rioux, des missions de l'île d'Anticosti à la cure de Saint-François-Xavier avec la desserte de Saint-Hubert ; Ferdinand Audet à la mission de Saint-Eusèbe de Cabano, Témiscouata.

LA VOCATION SACERDOTALE.

Un religieux se présentait un jour à Ars. Le saint curé, l'apercevant au milieu des pèlerins qui attendaient l'audience, l'appelle et lui dit : Mon ami, vous êtes prêtre ; puis il ajouta : Oh ! que c'est beau, un prêtre ! et son regard prit une de ces expressions toutes célestes qui achevaient parfois sa pensée et lui donnaient une singulière puissance. — En effet, n'est-il pas beau, le prêtre, lorsqu'au jour de son ordination sacerdotale, il reçoit sur ses mains tremblantes l'onction sainte, et dans son âme frémissante la consécration qui lui donne, aux yeux de Dieu, des anges et des hommes, la grandeur et la puissance du Christ ! — N'est-il pas beau, le prêtre, lorsqu'à l'heure solennelle de sa première messe il apparaît dans toute la majesté de son jeune sacerdoce, et que, commandant par sa parole au Dieu du ciel et de la terre, il le soumet à ses ordres et le reçoit en ses mains sur l'autel ! N'est-il pas beau, le prêtre, lorsqu'en un jour de fête publique et solennelle, il tient son Dieu suspendu sur la foule silencieusement prosternée pour

recevoir la bénédiction sainte, ou qu'il le porté en triomphe au milieu des chants d'allégresse, à travers les rues d'une ville tout entière émue de cette marche triomphale ! — N'est-il pas beau, le prêtre, quand, penché dans le secret du saint tribunal vers des âmes coupables ou désolées, il relève les unes, console les autres, et fait luire sur les âmes repentantes le coup de soleil radieux de l'absolution, qui les purifie, les illumine et les transforme !

Le sacerdoce est donc grand et beau, et je ne connais pas de position plus grande, plus belle, et surtout plus enviable de la part d'une mère chrétienne pour ses fils ! Ah ! vous envie pour vos fils, Mesdames, de grandes et belles carrières ! vous les voulez soldats, médecins, avocats, magistrats, députés, voire même sénateurs ou ministres ! soit, je le veux avec vous, comme vous et pour vous, mais laissez-moi vous le dire : le sacerdoce réaliserait toutes ces ambitions.

Vous rêvez un fils soldat qui défende sa patrie. Soit ! — Mais vous ne savez donc pas que l'homme est citoyen de deux patries, la patrie de la terre et la patrie du ciel, la France et l'Eglise ? Soldat, votre fils pourra porter de rudes coups aux ennemis de la France et défendre noblement, héroïquement ses frontières menacées. Prêtre, il sera le glorieux champion de la patrie céleste, du bien contre le mal dans la lutte éternelle entre le monde et l'Eglise, et il défendra cette dernière contre les assauts redoutables de la franc-maçonnerie. Il ne portera ni l'uniforme du soldat, ni l'épée luisante de l'officier, mais, sous l'humble uniforme du sacerdoce, il maniera le glaive à deux tranchants de la parole et de l'action, et conduira les âmes à tous les nobles combats pour le service de cette Eglise que la sainte Ecriture nous déclare invincible comme une armée rangée en bataille.

Vous rêvez un fils médecin qui, après avoir pénétré tous les secrets de la science et de la nature, puisse soulager les souffrances et guérir les maladies du corps. Soit ! — Mais vous ne savez donc pas que les souffrances des âmes sont bien autrement profondes et cuisantes que les souffrances du corps ? vous ne savez donc pas, suivant cette parole de M. Hetsch basée sur l'expérience d'une longue carrière médicale, que les souffrances du corps viennent le plus souvent des misères de l'âme ? Médecin, votre fils soulagera les premières, et sauvera parfois quelques malades d'une mort prématurée : mais il s'arrêtera impuissant et vaincu devant les sommations impérieuses d'une mort impitoyable. Prêtre, il soulagera les âmes, pansera toutes les plaies avec l'huile et le vin de la douceur et de la fermeté, les arrachera violemment aux étreintes menaçantes de la mort spirituelle, et souvent leur rendra la vie surnaturelle, quand elles seront déjà glacées par la mort ou gagnées par la pourriture du vice.

Vous rêvez un fils avocat qui défende éloquemment les droits

trop souvent méconnus des individus, des familles et des sociétés. Soit ! — Mais vous ne savez donc pas que par-dessus tous ces droits plus ou moins discutables, il y a les droits indiscutables et bien autrement méconnus d'une noble persécutée, l'Eglise ? Avocat, votre fils pourra défendre des causes plus ou moins justes, avoir des clients plus ou moins illustres, perdre ou gagner des procès plus ou moins retentissants, devant des juges plus ou moins éclairés, au hasard d'une jurisprudence plus ou moins équitable. Prêtre, il sera le grand avocat d'une cause impérissable, celle de la religion. Il aura pour cliente une illustre déshéritée, l'Eglise catholique. Il pèsera de tout le poids de son éloquente parole dans le redoutable procès engagé entre les passions de la société moderne et les droits de la vieille Eglise de Jésus-Christ. Il aura pour tribunal et pour juge la conscience chrétienne que sa parole atteindra partout dans l'univers entier.

Vous rêvez un fils magistrat qui tienne fièrement, au mépris de ses propres intérêts, le sceptre de la Justice. Soit ! Mais vous ne savez donc pas qu'au-dessus de toutes les causes périssables et passagères où se débattent les intérêts souvent méprisables des hommes, par-dessus les lois si changeantes des sociétés humaines, il y a la grande, l'immortelle, l'éternelle cause de la vérité divine et les lois immuables de la justice souveraine ? Magistrat, votre fils rendra de justes arrêts, fixera pour des parties divisées l'application des lois humaines et imposera à tous le respect de la justice légale en punissant le crime et justifiant l'innocence. Prêtre, investi d'une magistrature plus haute et consacré à la défense des lois plus saintes, il rendra des arrêts irrévocables et respectés de Dieu même. Il fixera la justice divine dans les âmes, il rétablira la paix dans les consciences et dans les familles, il rendra au front déshonoré du coupable repentant l'auréole d'un honneur saintement recouvré, et s'il le faut, il saura souffler au cœur du juste persécuté le courage de souffrir pour son devoir et de mourir héroïquement plutôt que de trahir les lois sacrées de l'Eglise et de Dieu.

Vous rêvez un fils qui soit ^{***} député, sénateur ou ministre et qui défende, à la tribune de son pays ou dans les conseils du gouvernement, les nobles et saintes causes dont le triomphe assure la gloire d'une nation. Soit ! — Mais vous ne savez donc pas que par-dessus les nations divisées dans le temps et dans l'espace, qui brillent aujourd'hui et qui auront disparu demain, il y a l'auguste et immortelle société de l'Eglise qui vit depuis de longs siècles, occupe toutes les contrées du globe et conserve pieusement les promesses infaillibles du temps et de l'éternité ! Député, sénateur ou ministre, votre fils pourra faire entendre au pouvoir les cris plaintifs ou les réclamations passionnées de la foule. Il pourra revendiquer auprès des puissants les droits sacrifiés d'un peuple qui paie, qui travaille et qui souffre. Prêtre, député des hommes

auprès de Dieu, délégué du nombre de ces sages dont le corps vénérable constitue un auguste sénat, ministre de Dieu, le souverain roi auprès des hommes ses humbles sujets, il remplira chaque matin à l'autel les sublimes fonctions d'ambassadeur, de ministre plénipotentiaire, et il fera monter le cri plaintif des âmes, et les gémissements douloureux des consciences, jusqu'au trône de Celui qui entend toutes les plaintes, accueille tous les désirs, reconnaît tous les droits et distribue avec une largesse infinie toutes les grâces demandées par les sujets soumis à sa majesté divine.

Enfin, votre rêve fût-il d'avoir un fils empereur ou roi, ce que je n'oserais vous souhaiter dans nos temps malheureux, je vous rappellerais cette parole arrachée à Napoléon Ier par un orgueil jaloux des grandeurs du sacerdoce et de la puissance de Pie VII : " Moi je règne sur les corps, mais lui, il règne sur les âmes ! " C'est, qu'en effet, quel qu'il soit, cardinal, évêque ou simple curé, le prêtre est toujours la personnification de Celui que la sainte Ecriture salue sous le titre de Roi immortel des siècles, à qui soit tout honneur et toute gloire !

LE DEVOIR DU CLERGE DANS LA QUESTION SOCIALE.

M. Winterer, curé de Mulhouse et député d'Alsace-Lorraine, a prononcé sur ce sujet un remarquable discours au Congrès de Liège. Nous regrettons que la place nous manque pour le citer *in extenso*. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner au moins deux passages plus saillants.

" Après l'Eglise, la société est le chef-d'œuvre de Dieu en ce monde. L'Eglise est greffée sur la société. La question sociale est intimement unie à la question religieuse. Les devoirs sociaux ne se séparent pas des devoirs que nous avons la mission d'enseigner aux hommes, et les consolations sociales font partie des consolations que nous devons apporter à ceux qui souffrent. Il faut que nous connaissions les conditions sociales pour enseigner les devoirs sociaux ; il faut que nous connaissions les douleurs sociales pour pouvoir les consoler.

" L'Eglise n'a jamais ignoré la question sociale. Elle ne l'a pas ignorée quand la question sociale s'appelait la question de l'esclavage. Elle ne l'a pas ignorée quand la question sociale s'appelait la question du servage. Elle ne peut pas l'ignorer maintenant que la question sociale s'appelle la question du salariat, la question des classes moyennes, la question agraire ; maintenant, dis-je, que la question sociale s'appelle la question du socialisme. Pour faire ignorer à l'Eglise la question sociale, il faudrait effacer de l'Evangile la parole ineffaçable : " *Misereor super turbam*. J'ai pitié du pauvre peuple. "

" Qui donc, Messieurs, à l'heure présente, peut ignorer la question sociale ? Un homme, au nom retentissant, a tenté de la nier,

il y a quelques années ; il l'a fait parce qu'il en avait peur. La question sociale se pose partout, sous une forme ou sous une autre ; je dirai tout à l'heure qu'elle se pose partout d'une manière menaçante. Elle a une littérature puissante, dont les produits s'entassent toujours plus nombreux et ne confirment que trop cette parole d'un étrange penseur : " Au fond de toutes les questions, il y a une question théologique. " Eh bien ! le prêtre passera-t-il à côté de cette littérature sans la voir et sans l'interroger ? La question sociale suscite des légions d'hommes associés bien autrement que certain conquérant dont on a dit qu'il n'avait qu'à frapper du pied le sol pour le voir se couvrir de guerriers ; les bataillons qu'elle fait marcher sont plus nombreux que ceux de l'armée la plus nombreuse. Le prêtre verra-t-il les bataillons ouvriers serrer leurs rangs sans se demander : où vont-ils ? Attendra-t-il, pour leur accorder son attention, que la lutte sociale, la vraie lutte sans merci, soit engagée sur toute son immense ligne ? "

Un peu plus loin, après avoir montré l'impuissance des gouvernements, même les plus forts, à lutter contre le socialisme, l'orateur ajoute :

" La cause principale des progrès du socialisme, c'est le matérialisme d'une vie sans Dieu et sans ciel. Le courant matérialiste qui entraîne notre époque, a conduit, d'une part, le capitalisme à ses excès, et a développé, d'autre part, au sein des populations, un besoin immense de jouissances matérielles. On a nié le ciel, on a proclamé la jouissance comme le but suprême de la vie. Le socialisme a accepté ce dogme, il veut établir l'égalité des hommes dans la jouissance, il est le système de l'égalisation de la jouissance, il réclame le droit des masses au banquet de la vie matérialiste. Ah ! comme les passions matérielles frémissent d'impatience dans les écrits et dans les congrès socialistes ! C'est ici, Messieurs, que l'Eglise a sa mission bien marquée : elle est la seule puissance morale capable de résister au torrent matérialiste, elle seule peut faire entendre au dix-neuvième siècle un *sursum corda* vraiment régénérateur.

" A Dieu ne plaise, cependant, que je n'accorde à l'Eglise et au prêtre d'autre rôle que celui de montrer le ciel aux déshérités de la terre ! Certes, ce rôle serait assez noble, cette mission serait assez belle, ce service rendu à l'humanité souffrante serait assez grand. De même que la terre ne se conçoit pas sans le ciel qui la couvre, de même la vie terrestre ne peut-être comprise sans la vie future.

" Mais, à côté de l'affirmation de la vie future, le Dieu de la charité a donné un autre rôle à l'Eglise : c'est le rôle de saint Paul entre Philémon, le maître, et Onésime, l'esclave ; c'est le rôle trois fois béni de la conciliation sociale. Le chef de l'Eglise, Léon XIII, l'exerce si glorieusement ! Tous les fils dévoués de l'Eglise sont conviés à marcher à sa suite. Le poste du prêtre est à l'avant-garde. Je suis heureux de voir dans cette assemblée tant de prêtres qui l'ont compris. "

LETTRE DES ÉVÊQUES D'ALGERIE.

Les évêques français de l'Afrique du Nord, réunis à Alger pour le sacre de Mgr Soubrier, ont adressé aux membres du Parlement une lettre où ils protestent avec force contre la suppression du crédit destiné à leurs séminaires. Nous y lisons ces graves paroles :

“ Les journaux de France nous apprennent que la commission budgétaire de la Chambre a supprimé le crédit de cent mille francs rétabli, l'année dernière, pour la conservation de nos séminaires et la formation d'un clergé national en Algérie et en Tunisie.

“ Il est impossible à des évêques français de laisser, sans faire entendre leurs voix, cette décision devenir définitive par le vote du Parlement, car elle touche autant aux intérêts de la France qu'à ceux de la religion.

“ Vous connaissez, en effet, Messieurs, les graves motifs d'ordre politique qui ont déterminé, l'année dernière, le vote de ce crédit par les Chambres.

“ On a dit à la tribune, et avec raison, qu'il y avait un péril à laisser supprimer par voie d'extinction (faute des ressources que ne peuvent fournir nos colons) le clergé français dans nos quatre diocèses, et à réduire ainsi les colons étrangers, dont le nombre est toujours croissant parmi nous, à ne plus recevoir les secours religieux que des prêtres de leurs nations et à n'entendre même plus, dans nos églises, la langue de la France.

“ On a trouvé encore que persécuter et supprimer notre clergé dans des pays directement soumis à l'autorité de la France, était fournir à nos adversaires un argument décisif contre le maintien de notre protectorat catholique dans les pays de missions. Rien ne peut mieux servir qu'une pareille attitude à assurer le triomphe des efforts répétés faits, dans ces derniers temps, pour nous enlever cet héritage d'honneur et porter un nouveau coup à notre prestige dans le monde.

“ Les hommes d'Etat chargés de défendre ces graves intérêts savent ce que nous disons. Ils ont pu constater combien l'union de tous les serviteurs de la France est nécessaire pour sauvegarder, dans l'Extrême-Orient, le maintien de ces traditions séculaires. Elle ne l'est pas moins dans le bassin de la Méditerranée, où notre influence est encore plus âprement combattue...

“ Ces raisons sont si évidentes, que tous les peuples européens s'en inspirent dans leur politique coloniale. Les nations même protestantes, comme l'Angleterre et la Hollande, qui ne donnent, chez elles, aucune part dans leur budget au clergé catholique, le rétribuent dans leurs colonies, afin d'y maintenir les prêtres de leur propre pays et d'y assurer la conservation de leurs traditions et de leur langue.

“ C'est donc avec une triste surprise que nous avons vu le système contraire prévaloir, en ce qui concerne l'Afrique du Nord,

dans la commission du budget. Nous savons que l'opposition qui s'est manifestée de la part d'un certain nombre de ses membres est surtout dictée par les haines de secte, qui de jour en jour semblent grandir contre l'Église ; mais il nous est impossible de ne pas nous affliger en voyant dans quelles voies périlleuses ces haines entraînent la France. Il nous semble d'ailleurs que nos travaux, nos fatigues, notre éloignement des querelles de parti, notre dévouement passionné à la mère patrie, les services que nous cherchons à lui rendre, auraient dû nous préserver de tels coups.

“ Telles sont, Messieurs, les réflexions que nous avons cru de notre devoir de vous soumettre. Nous osons espérer de la sagesse et de la justice de la France qu'elles seront favorablement accueillies par elle dans une cause qui est la sienne, et que nous ne devons pas, pour sauver une fois encore cette cause, montrer à l'Europe le spectacle d'évêques français réduits à tendre la main, même au dehors, pour sauver des œuvres destinées à servir leur patrie.

“ En retour, nous ne cesserons d'adresser à Dieu nos prières pour qu'il veille sur la France, pour qu'il lui rende au dehors l'honneur de ses anciens jours, pour qu'il la préserve au dedans des maux dont la menacent les divisions de ses fils, et pour que l'audace croissante d'un fanatisme sectaire ne ruine pas bientôt chez elle, avec la foi et le respect de Dieu, les principes en dehors desquels ne peuvent vivre les peuples civilisés.”

D'après une dépêche de Paris, cette lettre est très favorablement accueillie. Le *Temps* et la plupart des grands journaux républicains relèvent la raison calme et le ton patriotique de cette protestation. Il est plus que probable que la Chambre ne ratifiera pas les votes de réduction de la commission du budget. La lettre des évêques de l'Afrique du Nord est due à l'initiative de S. Em. le cardinal Lavigerie.

L'AUMONERIE MILITAIRE EN ALLEMAGNE.

Comprenant l'immense influence du sentiment religieux, le gouvernement allemand a formé un corps d'aumôniers et a placé le prêtre à côté du soldat.

La 3^e division, qui occupe Metz et Thionville, ne possède pas moins de huit ecclésiastiques pour son service religieux.

Voici des détails plus précis encore sur l'institution des aumôniers en Allemagne.

L'aumônier allemand n'a rien de soldatesque ; c'est un prêtre rempli d'indulgence pour la faiblesse humaine, et qui ne morigène ses “ hommes ” qu'avec une extrême douceur.

Payant de sa personne, se prodiguant durant les épidémies, montant à cheval sans lâcher son bréviaire, dinant chez le com-

mandant du corps d'armée, dans sa soutane rapiécée, distribuant des timbres à tous les soldats qui veulent écrire à leur mère, voilà l'aumônier qui exerce son influence sans égale sur les " pioupiou " de l'empereur Guillaume.

De quand date l'introduction des pasteurs et des curés dans l'armée allemande ? Le 10 août 1813, le roi Frédéric-Guillaume III rédigeait, au camp de Neudorf, un arrêté bien curieux : " Chaque matin, disait-il, aussitôt après le réveil, les soldats s'agenouilleront : les sous-officiers commanderont : " Otez vos casques ! " et tous les hommes présents feront une courte prière. "

L'ordonnance de Frédéric-Guillaume III est toujours en vigueur dans l'armée allemande, la catholique Bavière a suivi l'exemple de la Prusse protestante. Sitôt que la retraite est sonnée, le factionnaire crie : " Heraus ! " Le sous-officier ajoute : " Otez vos casques ! " Et, pendant dix minutes, un silence profond règne dans la cour et dans les chambres du quartier.

On compte environ deux cents aumôniers dans l'armée allemande.

Dans chaque ville de garnison, l'aumônier fait un service spécial pour l'armée : nul n'est forcé d'y assister ; mais ceux qui expriment le désir de s'y rendre y vont en rangs, conduits par leurs sous-officiers. Point de revue du dimanche ; c'est le jour de repos pour tous.

Pour donner une idée de l'importance que le gouvernement attache au sentiment religieux, rappelons les faits qui suivent :

En 1866, quand, le roi Guillaume passa son armée en revue dans la plaine de la Marche, aux portes de Vienne, après la foudroyante victoire de Sadowa, la première pensée du triomphateur fut pour les aumôniers : il les fit appeler auprès de lui et leur tint textuellement ce langage :

" La campagne a été courte et glorieuse : nous le devons à vos prières. Enseignez bien à mes soldats qu'il faut remercier le ciel et ne point s'enorgueillir. "

Enfin, le 16 juillet 1870, quand s'engageait la partie suprême, les pasteurs et les curés donnaient lecture aux soldats de certains passages de la Bible, et s'efforçaient d'exalter leur patriotisme en leur parlant de leurs devoirs. A la même heure, nos mobiles poussaient, sur la route du camp de Châlons, des cris séditieux.

Ce n'est pas sans amertume que nous évoquons de pareils souvenirs et que nous faisons de si douloureuses comparaisons : mais comment étudier l'Allemagne sans être frappé de l'immense et durable action qu'ont exercée sur ce peuple les idées religieuses et les convictions monarchiques.

Visite du roi d'Annam au séminaire d'An-ninh

Les *Missions catholiques* publient une lettre de M. Girard, missionnaire en Cochinchine septentrionale, qui raconte une curieuse visite du roi d'Annam au petit séminaire d'An-ninh.

“ ... Le roi, dans ses haltes, s'est fait suivre de sa bibliothèque. Il y avait lu que son grand aïeul, Gia-long, voulant récompenser Mgr d'Adran, évêque de l'Annam, à qui il devait la couronne, grâce à l'alliance de la France conclue par ce grand évêque à la cour de Louis XIV, avait fait don à la mission catholique pour la fondation d'un collège, d'un magnifique terrain situé non loin de la mer, avec exemption d'impôts à perpétuité, privilège qui a survécu à toutes les persécutions et subsiste encore. Il s'agit en effet, de notre petit séminaire d'An ninh. Le nouvel Assuérus se demanda de quelle manière il pourrait renouer cette chaîne de reconnaissance que le glaive de Minh-Mang et de Tu-Duc avait tranchée en versant le sang des martyrs ; il résolut de rendre un hommage solennel et voué à la Mission catholique, et nous fit annoncer qu'il viendrait en personne, avec son état-major d'officiers français, son escorte, ses mandarins et toute sa cour, passer la journée du 5 août au petit séminaire d'An-ninh.

Vous devinez si, à cette nouvelle, nous nous sommes remués et avons fait l'impossible pour recevoir dignement Sa Majesté. Toute la population chrétienne qui nous entoure s'était jointe à nous pour ménager au roi une entrée triomphale au séminaire, où un trône lui avait été préparé. Le drapeau jaune annamite, où sont encadrées les trois couleurs du protectorat, flottait sur la tour de notre chapelle du Sacré-Cœur. Les villages païens limitrophes, prévenus par le mandarin, s'étaient aussi portés au-devant du roi ; mais ils ne furent pas admis, dans l'intérieur du séminaire, qui, malheureusement, est toujours la forteresse nécessaire aux chrétiens. Nous avions tout lieu de craindre qu'il n'y eût des traitres dans cette horde d'assaillants et d'assassins de l'an dernier.

Les cinq bannières annamites aux couleurs variées, la milice indigène dorée sur toutes les coutures, et les mandarins majestueusement drapés dans leurs amples habits de soie nous rappelaient la pompe orientale, et ne faisaient que mieux ressortir la supériorité de nos officiers français, à l'allure simple et martiale. Le roi, en entrant, reconnut aussitôt le père Closset, qu'il avait rencontré à Hué alors que, simple prince, il rendait souvent visite à Monseigneur.

Selon les rites, le roi déjeuna tout seul, servi par ses eunuques. Officiers, missionnaires et mandarins annamites fusionnèrent à une grande table qui courait sur toute la longueur du réfectoire.

Les mandarins nous faisaient part de leur étonnement de se trouver en pareil lieu, en pareille compagnie. Je crois bien !

C'étaient leurs frères, sinon eux, qui, l'an dernier, lançaient les populations au massacre des chrétiens et à l'extermination de ces barbares d'Européens.

Après dîner, le roi demanda à visiter nos bâtiments, hélas ! bien misérables, depuis le siège surtout. Il montra un intérêt marqué pour la chapelle provisoire, où, à la vue des statues, il distingua et indiqua immédiatement la statue de la sainte Vierge. Il voulut bien admirer la chapelle en construction du Sacré-Cœur. En voyant les travaux arrêtés depuis nos malheurs de l'an dernier, il nous encouragea à les reprendre et, séance tenante, tira à cet effet un lingot d'or d'une valeur de deux cent vingt francs environ. Pierre précieuse enchâssée par le roi d'Annam dans la maison de Dieu ! Puisse-telle lui mériter d'entrer, lui aussi, dans l'édifice éternel de la céleste Jérusalem ! Il fut très satisfait d'entendre dire que, dans ce temple, nous priions le Seigneur du ciel pour Sa Majesté. Une séance d'harmonium qui suivit l'intéressa aussi beaucoup.

Enfin, l'heure du départ était arrivée. Sa Majesté gratifia les trois missionnaires présents (le Père provicaire s'était joint à nous) chacun d'une médaille d'or avec un diplôme écrit en chinois de sa main royale, et signé Đông-Khauh, en caractères français. Puis il donna cent piastres pour soulager la misère des chrétiens. Il offrit également six médailles d'or, mais plus petites, aux six prêtres indigènes du district.

Le roi, en recevant nos actions de grâces et nos vœux, nous donna encore quelques bonnes paroles d'espoir pour l'avenir. Il répéta que cette visite n'était ni un impromptu, ni une simple distraction pour lui ; il la faisait à bon escient, voulant par là rendre un solennel hommage à la Mission, qui lui avait procuré le secours de la France pour relever le trône de ses ancêtres, et reconnaître en même temps la fidélité des chrétiens, qui, seuls en ces jours de révolte et de trahison, sont demeurés fidèles au roi et à la France. Ces paroles furent aussitôt chaleureusement appuyées par messieurs les officiers. Nous sommes d'autant plus touchés de ces sentiments et plus reconnaissants au roi et à ces messieurs de la vive sympathie qu'ils nous ont témoignée, que les temps sont plus mauvais.

Ah ! quel bonheur si, au lieu d'en être à compter combien de jours la religion a encore à vivre sur cette terre de l'Annam, nous avions à préparer les fêtes du baptême du roi et de la nation ! Quel fleuron, quel joyau ajouté à la couronne de la France et de l'Eglise !

Le lendemain nous ramena à la triste réalité. Le soir même de cette belle journée du 5 août, les rebelles de la province de Quang-Binh, où se dirige le roi, avaient encore tenté l'assaut de la citadelle, quoiqu'elle fût défendue par plusieurs compagnies de soldats français et de tirailleurs indigènes..”

Histoire d'un premier communiant guillotiné.

C'était un grand garçon, maigre, et presque sans barbe, avec un œil noir qui vous impressionnait. Il était doux et affable, du moins à la veille de sa première communion, qui était son dernier jour. Il disait que cette bonhomie, il l'avait trouvée dans la prison. Auparavant il était maussade et sombre.

Du reste, voici le récit de sa vie, à peu près tel qu'il me l'a fait :

“ Je n'étais pas né pour finir sur l'échafaud. Dieu m'avait donné tout ce qu'il faut pour faire un honnête homme. Comment en suis-je arrivé là ? Je ne sais trop, ou mieux je le sais bien. Tenez, tout à l'heure, le prêtre va célébrer la sainte messe pour moi, et je ferai la communion. Monsieur le bourreau, ce sera ma première communion.

“ Tout le secret de mes crimes est là : je n'ai pas fait ma première communion. Oh ! l'histoire n'est pas longue, allez.

“ Mon père, qui n'était pas méchant homme, avait l'esprit perdu dans la politique. Il me parlait de choses auxquelles je ne comprenais rien. Il me souvient seulement qu'il ne voulait pour moi que de l'école laïque, point de prêtre ni de religion.

“ A l'âge de douze ans, j'avais voulu, moi, que mon nom fut inscrit au catéchisme. Il défendit au directeur de l'école de donner suite à ce qu'il appelait ma *sottise*.

“ Un jour, le prêtre chargé du catéchisme des garçons vint à l'école. C'était un jeudi : nous étions plusieurs à nous récréer. L'homme de Dieu nous regarda jouer quelques moments et causa avec mes camarades. Puis fixant ses yeux sur moi :

“ —Toi, mon enfant, je ne t'ai point vu encore. Tu ne viens pas au catéchisme ?

“ —Non, papa ne veut pas. Et j'ajoutai, avec ce sot orgueil d'un pauvre aveugle : Papa dit que ce sont des *bêtises* !

“ — Mais, lui, n'a-t-il pas fait sa première communion ?

“ —Il dit qu'il l'a faite, mais que, pour un garçon, c'est inutile ; il suffit d'être honnête républicain.

“ —Pourrais-je voir ton papa ?... et à quelle heure ?

“ —Tous les jours, à huit heures du soir.

“ Je me rappelle cette conversation, parce qu'elle remua tout en moi, et j'aurais bien voulu que mon père changeât de résolution.

“ Ma pauvre mère à qui je racontai cette conversation, garda le silence ; elle n'avait jamais dit à mon père un mot d'opposition.

“ —Ton père fera ce qu'il voudra ; ce fut sa réponse.

“ A l'approche des huit heures, le cœur me battit : j'étais à la fenêtre, je vis arriver le prêtre, je lui ouvris la porte : il me donna une tape amicale sur la joue, et exposa à ma mère le but de sa visite.

“ —Le père fera comme il lui plaira, répondit-elle toujours.

“ Enfin mon père arriva ; il s'enferma dans son bureau avec l'abbé,

“ Vous pensez bien que je collai l'oreille à la serrure et j'entendis tout.

“—Pourquoi ne pas laisser faire la première communion à cet enfant ? Il est ouvert, intelligent, et il me semble ardent, au moins au jeu. Laissez-le grandir sans religion, sans amour de Dieu et du devoir, sans frein devant les passions naissantes, et vous aurez travaillé à sa perte.

“ Mon père avait une parole abondante et facile, mais il répétait sans cesse ce qu'il m'avait dit, et refusait énergiquement d'accéder aux sollicitations de l'abbé.

“ Celui-ci se leva enfin, et, entr'ouvrant la porte, il ajouta ces derniers mots qui sonnent encore comme un cri déchirant dans mon âme :

“—Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que vous vous montrez le plus cruel ennemi du bonheur de votre enfant. Un jour, vous risquez d'être malheureux par lui, mais à vous la faute.

“ Il se retira triste, mais toujours bon pour moi, car il me fit de nouveau sa première caresse.

“ Je raconte cette scène avec quelques détails, parce qu'elle fut, voyez-vous, le point de départ de ma vie entière.

“ Dès ce jour, je me mis à persifler mes meilleurs camarades ; mon caprice fut ma loi, plus de respect pour personne.

“ Trois ans après, un jour que mon père m'avait donné un soufflet, je quittai la maison. Je me réunis à une société de voyous dont pas un n'estimait son voisin. Nous vivions de petites rapines, et la nuit nous la passions, au-delà des barrières, dans quelque maison en construction, ou même dans des masures abandonnées.

“ Je vous fais grâce, Monsieur, des détails de notre aimable vie.

“ A dix-sept ans, la police s'empara de moi ; il n'y eut pas de grosses preuves, et je fus envoyé dans une de ces maisons de correction où l'on apprend un métier, et où la vie serait douce, si le vice n'était déjà une habitude.

“ Là, je fis connaissance de deux amis, moins bons que moi. Malgré la surveillance, dont nous étions l'objet, nous parvîmes à nous échapper. Voilà deux ans de cela. J'avais dix-neuf ans.

“ Depuis, j'ai vécu de vol et de pillage. Et comme cela arrive un jour ou l'autre, dans la dernière expédition, le propriétaire résista. Je le frappai à mort, il eut le temps de crier : Au secours ! J'étais couvert de sang, je fus pris.

“ On m'a condamné à mort : on a bien fait, je l'ai cent fois mérité.

“ Ce langage vous étonne, Monsieur le bourreau ?

“—Oui, certes, lui répondis-je : rarement les condamnés se reconnaissent coupables.”

Il poursuivit :

“ J'aurais peut-être parlé comme eux, si la prison ne m'avait complètement transformé. En y entrant, j'étais un vrai fou furieux, je criais, je blasphémiais, je maudissais Dieu et les hommes. La porte s'ouvre, un prêtre vénérable se présente. J'ai cru revoir le prêtre qui avait insisté pour obtenir que je fisse ma première communion.

“—Pardon, mon père, fis-je en l'arrêtant : peut-on la faire en prison ?

“ Sur sa réponse affirmative, j'ai obtenu un catéchisme ; quel beau livre, Monsieur, quelles suaves prières !... Si j'avais su tout cela !...

“ Et quel cœur que cet aumônier ! Voyez ce beau crucifix dans ma cellule. Il paraît que je suis le seul, ici, qui possède l'image de Notre-Seigneur crucifié ? Quel dommage que ce signe sacré ne soit pas partout !

“ Tenez, je n'ai plus de rancune contre personne, je ne maudis pas le nom de mon père... j'aime à penser qu'il reviendra de son impiété qui m'a été si fatale..., et j'ai prié pour lui !... Mais voici l'aumônier vénérable qui survient. Encore un dernier mot avec lui et puis vous me verrez admis à la table sainte.”

Il voulut communier le matin même de son dernier jour.

Nous assistâmes tous à la messe. Il se tint à genoux aussi long temps que le prêtre fut à l'autel.

Il communia..., nous pleurions, on aurait dit qu'il s'apprêtait à une fête.

Il pria toujours. Je dus l'avertir qu'il était temps de venir prendre quelque nourriture. Le brave aumônier lui avait fait apporter un bon déjeuner.

Il mangea avec appétit ; il était heureux, presque gai !

Ses geôliers eurent de lui un mot affectueux. Il en vit un qui essuyait ses yeux.

— Pleurer sur un misérable comme moi ! Allons, consolez-vous ; si Dieu me fait la grâce, comme au bon larron, de me placer dans son paradis, je penserai à vous !

“ En attendant, fit-il en se tournant vers nous, je demande à tous ceux qui sont ici une petite prière pour l'assassin !...”

L'aumônier avait fait l'impossible pour obtenir une commutation.

Tout avait échoué. Il l'accompagna jusqu'au dernier instant ; il l'embrassa à plusieurs reprises... Avant de recevoir le coup mortel, le jeune coupable eut le temps d'entendre ce vœu (le vœu du bourreau) :

Fils du repentir, montez au ciel !

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une saine et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

J. Hamilton.—M. Sauvé, ép. Carrière.—J.-B. St-Denis.—Marie Beau-
champ.—O. Provost, ép. Lamoureux.—E. Sullivan, ve Sheen.—J. Corsin.
M. Gagnon, ép. Desrochers.—J. Noël.—Elizabeth Poitevin.—Sarah
McEvan.—Anna Olivier.—J. Miron.—M. Bernard, ve Limoges.—R. Ha-
mel, ép. Lavergne.—Th. Burke.—F. Asselin, ve Lefrançois.—Mary Mur-
ray.—Julia Robinson.—Georges Ellard.—T. St-Denis, ép. J.-B. Rochon.—
Ellen Green.—P. Belanger, ép. L. Séraphin.—P. Bergeron.

DE PROFUNDIS.

REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du REMEDÉ
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le REMEDÉ DU DR SEY, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseil-
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué

L. J. LAUZON, Ptre.

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du REMEDÉ DU DR SEY, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvé.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRÉ-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1568, RUE NOTRÉ-DAME.

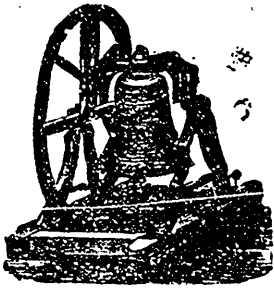
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. CACHEMIREs en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE-MONTREAL



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES—ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER
 MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1858

HENRY R. GRAY
 Chimiste-Pharmacien
 144, Rue Saint-Laurent
 MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

ARTHUR SIMARD

—DOREUR ET MANUFACTURIER DE—

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

—ET—

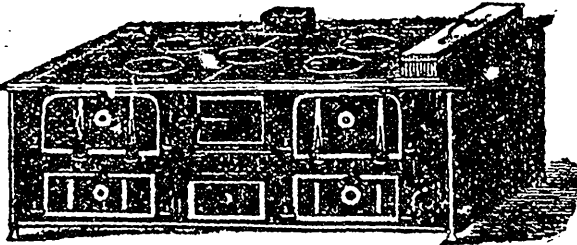
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME. Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUB LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



FOUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

l'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO, 185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA
**COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga rantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

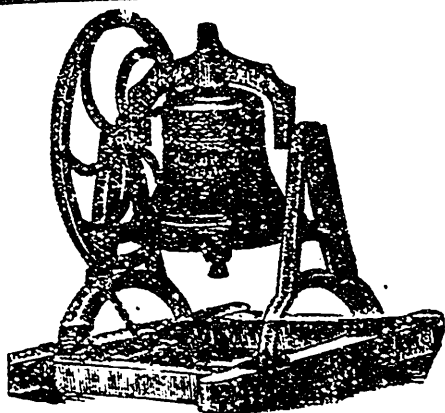
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS.

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures système.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

